



Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Direction Nationale des Forêts et de la Faune
Projet de « Renforcement de la résilience et de capacités d'adaptation des communautés les plus vulnérables au changement climatique en Guinée Forestière (PRACC-GF) »
PMIS : 6016 -Project ID : 00107544 - Award : 00107165

TERMES DE REFERENCE

I. Information sur la position

Intitulé du Service : Formation des formateurs à l'éducation financière en Guinée Forestière.

Type de prestataires : ONG locale spécialisée

Niveau de Prestation(s) : Prestations locales

Type de contrat : Contrat professionnel

Lieu d'affectation (Home based ou sur site) : N'Zérékoré

Durée de la mission : Trente (30) jours ouvrables

Date de clôture des offres : 29 mars 2024

Date estimative de démarrage de la mission : Immédiat

II. Contexte et Objectif

Les impacts du changement climatique en Guinée Forestière vont perturber le régime des pluies, augmenter les pluies orageuses et accroître la récurrence et l'intensité des crues soudaines et des sécheresses. Selon la Stratégie Nationale sur le Changement climatique (SNCC, 2019) et les récentes prévisions climatiques, ces tendances climatiques s'intensifieront dans les années à venir et affecteront considérablement les ressources en eaux de surface et souterraines, perturberont les saisons agricoles, propageront les maladies et les parasites des cultures et réduiront la biodiversité. Cela aura par conséquent, un impact négatif sur la sécurité alimentaire et la stabilité sociale.

La stratégie à long terme pour un développement régional durable et résilient au climat consistera à améliorer les moyens de subsistance des communautés les plus vulnérables. A cette fin, la République de Guinée a bénéficié d'un financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers le Fonds pour les Pays les Moins Avancés (FPMA), pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : « Renforcement de la résilience et de la capacité d'adaptation des communautés les plus vulnérables au changement climatique en Guinée Forestière (PRACC-GF) ».

L'objectif de ce projet est de réduire la vulnérabilité des communautés de la Guinée Forestière par l'adoption de stratégies agro-sylvo-pastorales intelligentes face au climat.

Pour atteindre cet objectif, le projet mettra en œuvre trois composantes qui traitent des principaux obstacles identifiés pour une adaptation efficace au climat et une réduction de la vulnérabilité : (i) Promotion de l'Agriculture Climato-Intelligente (AIC) ; (ii) Financement pour l'adoption de pratiques agricoles climato-intelligentes et (iii) Information climatique & intégration de l'adaptation dans les pratiques locales.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet, il est prévu pour l'atteinte du **Produit 2.3 : Le financement des technologies agro-sylvo-pastorales intelligentes du point de vue climatique est étendu à 2 400 personnes représentant des petites entreprises, des agriculteurs et des ménages.**

C'est pourquoi, il est prévu dans le Plan de Travail Annuel (PTA) 2024, la réalisation d'une formation des formateurs à l'éducation financière à l'attention des représentants de SERPROCA, de l'ANASA, de l'APIM, des groupements de femmes et des coopératives de la Guinée Forestière.

L'objectif de cette formation est de créer un pool de formateurs dont la mission sera de renforcer les communautés dans la compréhension des produits financiers afin d'améliorer leur prise de décision financière dans le cadre de l'adoption des pratiques agricoles climato-intelligentes.

De façon spécifique, il s'agira pour l'ONG de :

- Développer des outils pédagogiques et andragogiques ;
- Assurer la formation des formateurs sur l'éducation financière, les techniques d'animations et le coaching ;
- Former et encadrer les animateurs pour l'opérationnalisation des Caisses Villageoises d'Epargnes et de Crédits ;
- Produire un rapport de fin de mission.

Pour ce faire, le PRACC-GF sollicite les services d'une ONG spécialisée pour la réalisation de la présente formation.

III. Méthodologie

L'ONG retenue est appelée à prendre en considération les points suivants :

- La méthodologie à adopter doit être participative et interactive ;
- Alterner des présentations en plénière et des travaux de groupe pour mieux mobiliser l'expérience des participant(e)s et faciliter une meilleure appropriation ;
- Faire recours aux techniques d'animation les plus adaptées au module de formation et à les diversifier pour créer, maintenir et animer la dynamique du groupe :
 - Brainstorming ;
 - Des supports audiovisuels (photos, vidéos...) ;
 - Ateliers, jeux de rôle, travaux de groupe et exercices d'application ;
 - Illustrer les présentations avec des cas pratiques concrets et centrés sur l'objectif de la formation.

IV. Résultats attendus

Au terme du contrat, les résultats suivants sont attendus de l'ONG spécialisée dans l'inclusion et la formation en éducation financière :

- Des outils pédagogiques et andragogiques (guide du formateur, cahier du participant et le guide de l'animateur des caisses villageoises d'épargne et de crédit) sont développés et disponibles ;
- Un procès-verbal de validation des outils développés est disponible ;
- Des sessions de formations des formateurs, les techniques d'animations et du Coaching sont réalisées ;
- Un pool de formateurs composés des représentants de SERPROCA, l'ANASA, l'APIM, des groupements de femmes et des coopératives habilités en éducation financière est identifié, sélectionné et formé ;
- Des animateurs formés et encadrés pour la mise en place des Caisses Villageoises d'Epargnes et de Crédits.
- Un rapport de fin de mission est produit et disponible.

V. Fonctions/Responsabilités/Tâches

Sous l'autorité du Directeur National des Forêts et de la Faune et la supervision technique du Coordonnateur National du projet et en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes, l'ONG spécialisée sera responsable de réaliser une formation des formateurs en éducation financière à N'Zérékoré.

Plus spécifiquement, l'ONG sera responsable des tâches ci-après :

- Elaborer les outils et supports devant servir à la formation des formateurs en éducation financière ;
- Proposer un plan de formation des formateurs en : Introduction à l'éducation financière, produits et services financiers (y compris les produits de financement AIC développés par les institutions financières), outils de gestion (comptabilité simplifiée, gestion des stock, service client, etc...), le Bilan, Gestion de la Dette, Epargne et Budget, Leadership et élections, Règlement de la caisse de solidarité, l'achat de part, Elaboration du règlement intérieur du groupement, Compétences de vie, Planification et Renforcement des capacités entrepreneuriales.
- Former et encadrer des animateurs des caisses villageoises d'épargne et de crédit.
- Proposer un canevas de suivi-évaluation devant servir d'outil pour les formateurs ;
- Proposer un chronogramme détaillé du déroulement de la formation des formateurs ;
- Préparer une grille d'évaluation et de certification des formateurs ;
- Tenir compte des thématiques sur la planification, l'organisation et les techniques d'animations andragogiques (les postures et les bonnes pratiques à adopter en tant que formateur) lors des sessions de formation ;
- Former les formateurs sur les techniques d'élaboration de rapport et sur le canevas de suivi et d'évaluation ;
- Elaborer des méthodes pédagogiques/andragogiques adaptées aux personnes non alphabétisées ;
- Animer la formation, selon la démarche pédagogique proposée, sur les différentes thématiques d'éducation financière retenues dans le procès-verbal de validation des outils.
- Réaliser une phase pilote des formations en supervisant des tests pratiques sur le terrain et en faire une évaluation ;
- Organiser deux ateliers dans chaque préfecture pour réunir les bénéficiaires et les institutions financières de la zone

- Proposer une méthodologie de certification des maîtres formateurs aptes à l'utilisation, à la simplification et à la bonne transmission des modules conçus, sur la base de critères définis en collaboration avec PRACC-GF ;
- Formuler des recommandations concrètes à l'équipe de formateurs afin d'assurer la pérennisation des acquis et le bon déroulement des formations.

L'ONG en charge de réaliser de la formation des formateurs sur l'éducation financière mobilisera une équipe composée de Formateurs Nationaux avec les profils ci-après :

Un(e) Expert(e) en Economie/Agroéconomie/Education Financière (Chef d'équipe), chargé de :

- Coordonner la mise au point de la méthodologie globale de travail et l'élaboration des outils et supports de formation adaptés ;
- Coordonner la préparation d'un plan de formation des formateurs ;
- Contribuer à l'analyse des résultats attendus de chaque Expert ;
- Valider le travail de l'équipe d'Experts ;
- Animer les modules sur Introduction à l'éducation financière, produits et services financiers (y compris les produits de financement AIC développés par les institutions financières), outils de gestion (comptabilité simplifiée, gestion des stock, service client, etc...),
- Faire l'assurance qualité des rapports de cadrage, provisoire et final de l'ONG ;
- Préparer et animer les ateliers (de cadrage, de formation des formateurs, validation du rapport provisoire de l'ONG), en collaboration avec tous les experts.

Un(e) Expert(e) spécialiste en Droit, chargé/e de :

- Participer la conception des outils et des supports de formation ;
- Assurer l'élaboration des modules et outils andragogiques et pédagogiques sur le Leadership et élections, le Règlement de la caisse de solidarité, l'Elaboration du règlement intérieur du groupement ;
- Animer la formation des formateurs sur les modules sur le Leadership et élections, le Règlement de la caisse de solidarité, l'Elaboration du règlement intérieur du groupement ;
- Produire les rapports de formation des formateurs ;
- Soutenir la réalisation de toute autre activité jugée nécessaire à la mise en œuvre de la formation des formateurs.

Un(e) Spécialiste en Développement Communautaire, chargé/e de :

- Participer à la conception des outils et des supports de formation ;
- Adapter les contenus des outils de formation sur les approches andragogiques ;
- Animer des modules de formation sur les Compétences de vie et la Planification ;
- Produire des rapports de formation des formateurs ;
- Contribuer et soutenir la mise en œuvre de toute autre activité nécessaire à la mission.

Un (e) Expert (e) en Entrepreneuriat Rural, chargé/e de :

- Participer à la conception des outils et des supports de formation ;
- Adapter les contenus des outils de formation sur les approches andragogiques ;
- Animer des modules de formation sur le Bilan, la Gestion de la Dette, l'Epargne et le Budget, , l'achat de part, Planification et Renforcement des capacités entrepreneuriales ;
- Produire des rapports de formation des formateurs ;
- Contribuer et soutenir la mise en œuvre de toute autre activité nécessaire à la mission.

Outre les Experts ci-dessus cités, l'ONG peut proposer la mobilisation de tout autre expert dont la qualification est jugée utile pour la bonne conduite de la mission.

VI. Qualification de l'ONG et des Experts

L'ONG doit :

- Disposer un agrément valable ;
- Justifier d'une expérience d'au moins 05 ans dans l'exécution de missions concernant la formation de formateurs en éducation financière ou en entrepreneuriat ou en gestion financière ou en andragogie ;
- Avoir exécuté deux (02) missions de formation de formateurs en éducation financière ou en entrepreneuriat ou en gestion financière ou en andragogie.

NB : Le soumissionnaire devra présenter ses références, en précisant la nature des prestations similaires réalisées, les principales réalisations, les lieux, les zones géographiques, les délais et dates de réalisation ;

- Avoir exécuté au moins une (1) mission en formation des femmes en milieu rural ;
- Avoir exécuté une (1) mission dans la zone du projet serait un atout.
- Bonne connaissance en inclusion et éducation financière ;
- Avoir des connaissances sur l'agriculture climato-intelligente serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance de la Guinée Forestière.

La réalisation des tâches ci-dessus, implique la mobilisation par l'ONG de l'expertise ayant les qualifications suivantes :

Un(e) Expert(e) en Economie/Agroéconomie/Education Financière (Chef d'équipe) qui doit :

- Avoir un diplôme de niveau (Bac + 3 au moins) en Economie, Education Financière et en agroéconomie, ou tout autre domaine équivalent.
- Démontrer une expérience d'au moins 2 ans en Education Financière et Inclusion et en Formation des formateurs ;
- Avoir conduit au moins une (1) mission similaire dans au moins une des régions de la Guinée ;
- Avoir une connaissance des problématiques liées au Genre et à l'Agriculture Intelligente face au Climat en Guinée ou dans la sous-région et des défis à relever ;
- Avoir une excellente capacité de communication et de rédaction

Un(e) Expert(e) spécialiste en Droit qui doit :

- Avoir un diplôme de niveau (Bac + 3 au moins) en Droit des affaires, Administration des Affaires, ou tout autre domaine équivalent.
- Démontrer une expérience d'au moins 2 ans en Droit des affaires, Administration des Affaires ;
- Avoir réalisé au moins une (1) mission de formation des formateurs dans au moins une des préfectures de la Guinée Forestière ;
- Avoir une connaissance des problématiques liées au Genre et à l'Agriculture Intelligente face au Climat en Guinée ou dans la sous-région et des défis à relever ;
- Avoir une excellente capacité de communication et de rédaction

Un(e) Spécialiste en Développement Communautaire qui doit :

- Avoir un diplôme de niveau (Bac + 3 au moins) en Développement Communautaire, Sociologie ou tout autre domaine équivalent.

- Démontrer une expérience d'au moins 2 ans en Développement Communautaire, accompagnement des groupements de femmes et en Formation des formateurs ;
- Avoir réalisé au moins une (1) mission de formation des formateurs dans au moins une des préfectures de la Guinée Forestière ;
- Avoir une connaissance des problématiques liées au Genre et à l'Agriculture Intelligente face au Climat en Guinée ou dans la sous-région et des défis à relever ;
- Avoir une excellente capacité de communication et de rédaction

Un (e) Expert (e) en Entrepreneuriat Rural doit :

- Avoir un diplôme de niveau (Bac + 3 au moins) en Entrepreneuriat Rural, Commerce, Administration des Affaires ou tout autre domaine équivalent.
- Démontrer une expérience d'au moins 2 ans en Entrepreneuriat, accompagnement des groupements de femmes et en Formation des formateurs ;
- Avoir réalisé au moins une (1) mission de formation des formateurs dans au moins une des préfectures de la Guinée Forestière ;
- Avoir une connaissance des problématiques liées au Genre et à l'Agriculture Intelligente face au Climat en Guinée ou dans la sous-région et des défis à relever ;
- Avoir une excellente capacité de communication et de rédaction.

VII. Livrables

L'ONG recrutée devra fournir dans les délais impartis, les livrables ci-dessous :

1. Une note méthodologique assortie d'un plan de travail et d'un chronogramme détaillé ;
2. Des outils pédagogiques et andragogiques (guide du formateur, cahier du participant et le guide de l'animateur des caisses villageoises d'épargne et de crédit),
3. Rapport sur les sessions de formation des formateurs incluant les recommandations générales pour l'animation, la création et l'opérationnalisation des Caisses Villageoises d'Epargnes et de Crédits ;
4. Rapport de mission accompagné de photos numériques intégrant une synthèse des activités menées pendant la mission et une synthèse des évaluations de la formation/mission par les participants intégrant la liste émargée des participants à la formation.

VIII. Durée de la mission

La durée de la prestation couvre une période de trente (30) jours ouvrables à compter de la date de signature du contrat et prendra fin plus tard le 30 juin 2024.

IX. Critères d'évaluation

Les ONG légalement constituées et désireuses de faire acte de candidature devront démontrer qu'elles possèdent le savoir-faire, les qualifications requises en matière d'éducation financière et l'expérience pour conduire les missions suscitées.

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation technique

Note maximum

Expérience générale de l'ONG sur l'éducation financière et l'inclusion	10
Pertinence de l'approche méthodologique et du Planning de mise en œuvre proposée	20
Activités similaires réalisées	10
Qualifications académiques des Experts	30
Un(e) Expert(e) en Economie/Agroéconomie/Education Financière (Chef d'équipe)	15
Un(e) Expert(e) spécialiste en Droit	5
Un(e) Spécialiste en Développement Communautaire	5
Un (e) Expert (e) en Entrepreneuriat Rural	10
Expériences des Experts dans le domaine recherché	30
Un(e) Expert(e) en Economie/Agroéconomie/Education Financière (Chef d'équipe)	15
Un(e) Expert(e) spécialiste en Droit	5
Un(e) Spécialiste en Développement Communautaire	5
Un (e) Expert (e) en Entrepreneuriat Rural	10
Total note technique	100

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.

Le marché ou le contrat sera attribué au cabinet ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%) ;

Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : $Note\ financière\ A = [(Offre\ financière\ la\ mieux\ disante) / Offre\ financière\ de\ A] \times 30$.

X. Jalons de paiement			
Livrables	Délai	%	
<u>Livrable 1 :</u>			
<ul style="list-style-type: none"> Note méthodologique assortie d'un plan de travail et d'un chronogramme détaillé 	03 jours	30	
<u>Livrable 2 :</u>			
<ul style="list-style-type: none"> Des outils pédagogiques et andragogiques (guide du formateur, cahier du participant et le guide de l'animateur des caisses villageoises d'épargne et de crédit) Rapport sur les sessions de formation des formateurs incluant les recommandations générales pour l'animation, la création et l'opérationnalisation des Caisses Villageoises d'Epargnes et de Crédits 	25 jours	40	
<u>Livrable 3 :</u>			
	02 jours	30	

- Rapport de mission accompagné de photos numériques intégrant une synthèse des activités menées pendant la mission et une synthèse des évaluations de la formation/mission par les participants intégrant la liste émergée des participants à la formation

TOTAL

30 jours

100%

XI. Soumission

Les ONG intéressées et dont le profil répond aux critères exigés, doivent envoyer leurs offres technique et financière en Français.

La proposition technique doit contenir :

- Une lettre de motivation ;
- Une note méthodologique décrivant l'approche et les outils utilisés et appuyée d'un chronogramme/plan d'exécution de la mission, avec des dates de début et de fin pour chaque membre de l'équipe et délai indicatif pour toutes les tâches et les livrables ;
- Les dossiers juridiques et administratifs (agrément en cours de validité, etc.) ;
- Les CV détaillés de chaque expert.

La proposition financière doit être présentée conformément au tableau ci-dessous :

No	Rubriques	Quantité	Prix unitaire (GNF)	Coût total (GNF)
1	Honoraires			
2	Indemnités journalières (si applicable)			
3	Logistique (si applicable)			
4	Toutes autres dépenses pertinentes (si applicable)			
5	Total			

XII. Dépôt des dossiers

Les dossiers seront adressés à Monsieur le **Directeur National du Projet « Renforcement de la résilience et de la capacité d'adaptation des communautés les plus vulnérables au changement climatique en Guinée Forestière (PRACC-GF) »**.

Les dépôts doivent se faire uniquement par voie électronique avec fichiers attachés du dossier de candidature à l'adresse électronique suivante : achat.bs.peged@gmail.com **NB : La date limite de dépôt des offres est fixée au 26 mars 2024 à 00 heure00 GMT.**

Conakry, le 29 février 2024

La Directrice Nationale



LT-Colonel Kadiatou Dalein DIALLO